- Cedex 03, Tél: 04 78 14 10 10 - Fax: 04 78 14 10 65, mèl: **greffe.ta-lyon@juradm.fr**, web: **www.telerecours.fr**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: Le Tribunal Administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site : **www.telerecours.fr**

Référé pré-contractuel, prévu aux articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence 'Tarn-et-Garonne', pouvant être exercé par les tiers au contrat justifiant d'un intérêt lésé, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le: 18/10/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur **http://www.loire.fr/e-marchespublics**

(MP8430)

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE, M. Le Président, 2 Avenue GRÜNER, CS 80257, 42006 Saint Etienne - Cedex 1, Tél: 04 77 49 74 07

Référence acheteur: 2021-VO-0028

L'avis implique un marché public

Objet: Travaux d'aménagement de voirie, travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et renouvellement du réseau d'Eau Potable sur la commune de MARCENOD.

Procédure: Procédure adaptée

Forme du marché: Prestation divisée en lots: oui

Lot N° 1 - Réseaux humides

Lot N° 2 - V.R.D

Lot N° 3 - Espaces verts

Lot N° 4 - Mobilier/Serrurerie

Lot N° 5 - Bâtiment - Réfection toilettes

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique

40% Prix

Remise des offres: 04/11/21 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 14/10/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur **http://www.saint-etienne-metropole.fr**

(MP8379)

Fournitures

FOREZ_EST communauté de communes

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST - M. Jean-Pierre TAITE - Président - 13, avenue Jean Jaurès - 42110 FEURS - Tél: 04 77 28 29 30

mèl: **correspondre@aws-france.com**

web: **https://loire.marches-publics.info**

L'avis implique un marché public

Objet: Vérifications réglementaires et maintenance des équipements, des installations, des bâtiments de la CCFE

Type de marché: Fournitures

Procédure: Procédure adaptée

Code NUTS: FRK25

Forme du marché: Prestation divisée en lots: oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Lot N° 1 - Vérifications et maintenance des systèmes incendies

Lot N° 2 - Vérifications électriques et gaz

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique

40% Prix

Remise des offres: 29/10/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature: français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres: 180 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres:

Date: le 29/10/21 à 14h00

Envoi à la publication le: 13/10/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur **https://loire.marches-publics.info**

(MP8354)

Services

Ville de Saint-Héand

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE SAINT-HÉAND - Monsieur le Maire - place de la mairie - BP 20002 - 42570 Saint-Héand - Tél: 04 77 30 41 23

Référence acheteur: 21AS-0073-B

L'avis implique un marché public

Objet: Maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement et la rénovation du Centre d'animation J.Jacquemond

Procédure: Procédure adaptée

Forme du marché: Prestation divisée en lots: non

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres: 10/11/21 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le: 14/10/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur **http://www.saint-heand.fr**

(MP8363)

Avis d'attribution

Travaux

Bâtir et Loger PROCIVIS

AVIS D'ATTRIBUTION

Identification de l'Organisme qui pas le marché: S.A. d'habitations à loyer n déré BATIR ET LOGER - 15 rue de Bér 42004 SAINT ETIENNE CEDEX 1 - Tél.: 77 49 23 50 - Fax: 04 77 49 23 55

Objet marché: Prestation de maîtr d'oeuvre pour la construction d'un semble immobilier à Aveizieux (42330)

EQUIPE RETENUE:

Cabinet CORNU NEEL Architectures Mandataire

Composée des bureaux:

SARL SEON Joel – COGIFLUIDE – GUIVIBAT INGENIERI

MONTANT H.T.: 94 848.00 €

23.09.2021

(MP8

Avis administratifs

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DECLARATIO DE PROJET DE TRANSFERT DE L'EHPAD EMPORTA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SAINT-HEAND

Le public est informé qu'une enquête publique est orgar sur le projet de déclaration de projet de transfert de l'EH emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbani (PLU) de la Commune de SAINT-HEAND du lundi 08 vembre 2021 à partir de 9 heures au mercredi 08 décer 2021 jusqu'à 17 heures inclus, soit pendant 31 jours co cutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Prési de SAINT-ETIENNE METROPOLE (Direction du Dévelo ment Territorial, Service Planification).

A l'issue de l'enquête, le projet de plan local d'urbanis éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui été joints au dossier, des observations du public et du rap du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbatio Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole.

Monsieur Gérard FONTBONNE a été désigné Commis enquêteur par le président du Tribunal Administratif de LY

La mairie de SAINT-HEAND est désignée siège de l'enqu

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, ront tenus à la disposition du public du lundi 08 nover 2021 à partir de 9h au mercredi 08 décembre 2021 jus 17 h inclus:

---

loire HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Office public de l'Habitat du Département de la Loire - 30, rue Palluat de Besset - CS40540 42007 Saint-Etienne Cedex 1. Tél : 04.77.42.34.42 - Fax : 04.77.38.78.22

AVIS DE PUBLICITE pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, lancés selon la procédu adaptée conformément au code de la commande publique.

LOIRE HABITAT VOUS INVITE :

- A consulter les marchés en cours sur son site internet : ***https://www.loirehabitat.fr/***
- A vous inscrire gratuitement sur la plate-forme de dématérialisation AWS et sur la lettre d'information concernant les achats lancés.

- à la mairie de SAINT-HEAND, Place de la Mairie, 42570 SAINT-HEAND,

- le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

- le mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures

- à l'exception du mercredi 08 décembre où l'enquête publique se terminera à 17 heures.

- au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 AVENUE GRUNER 42000 SAINT-ETIENNE,

- le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures,

- le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire enquêteur en mairie de SAINT-HEAND,

- lors des permanences du Commissaire enquêteur en mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire enquêteur au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE,

- sur le site internet de de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante:

https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de: Monsieur Gérard FONTBONNE, Commissaire enquêteur, Enquête publique relative à déclaration de projet de transfert de l'EHPAD emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de SAINT-HEAND, mairie de SAINT-HEAND, Place de la Mairie, 42570 SAINT-HEAND.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante: **https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques**, et accessible depuis un poste informatique à l'accueil de Saint-Etienne-Métropole (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire enquêteur sera présent en mairie de SAINT-HEAND pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes:

- le lundi 08 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le mardi 16 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le vendredi 26 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures,

- le jeudi 02 décembre 2021 de 14 heures à 17 heures,

- le mercredi 08 décembre 2021 de 14 heures à 17 heures.

En raison du contexte de pandémie de Covid-19, et dans un souci de respect des gestes barrières, il est demandé au public de venir consulter les documents ou rencontrer le Commissaire-enquêteur en portant un masque et d'apporter son propre stylo pour déposer ses observations dans le registre d'enquête (Masques et stylos ne sont fournis ni en mairie ni à Saint-Etienne Métropole).

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur à la Préfète du département et au Maire de SAINT-HEAND pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante: **https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques**

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de SAINT-HEAND, ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps.

(EP8164)

PRÉFÈTE DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture de la Loire

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

DEUXIEME AVIS

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SOFOREC en vue d'obtenir l'autorisation de créer une plate-forme de tri et transit de déchets métalliques sur le territoire de la commune d'ANDREZIEUX-BOUTHEON (42160) – Rue André Richard, ZAC des Volons II fait l'objet d'une enquête publique dans les formes prescrites par le code de l'Environnement, Livre Ier– Titre II – Chapitre III.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Laurent MICHON, Président de la société SOFOREC à Saint-Etienne, 30 Rue Jean Allemane.

Cette enquête publique est ouverte, sur une durée d'un mois du **lundi 18 octobre 2021 à 9h au mercredi 17 novembre 2021 à 17h inclus** en mairie d'Andrézieux-Bouthéon.

Durant cette période, toute personne, qui souhaite s'informer sur le projet ou formuler des observations, peut prendre connaissance du dossier d'enquête en mairie d'Andrézieux-Bouthéon (42160), Avenue du Parc, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. **Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les gestes barrières sont mis en place.** Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie précitée ou être annexées à ce registre. Si formulées par écrit , elles seront adressées, **avant la clôture de l'enquête,** à monsieur le commissaire enquêteur, en mairie d'Andrézieux-Bouthéon.

Monsieur Robert BOUGEREL, désigné en qualité de commissaire enquêteur, assure les permanences en mairie d'Andrézieux-Bouthéon les jours suivants:

- lundi 18 octobre 2021 de 9h à 12h

- vendredi 5 novembre 2021 de 9h à 12h

- mercredi 17 novembre 2021 de 14h à 17h

Le dossier d'enquête publique est également mis à la disposition du public sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse suivante: http://soforec-andrezieuxboutheon.enquetepublique.net. Pendant toute la durée de l'enquête, des observations peuvent être formulées sur le registre dématérialisé numérique accessible, pendant toute la durée de l'enquête soit jusqu'au mercredi 17 novembre 2021 à 17h inclus, à l'adresse suivante: http://soforec-andrezieux-boutheon.enquetepublique.net ou sur l'adresse électronique: soforec-andrezieux-boutheon@enquetepublique.net. Le dossier est également disponible sur un poste informatique en mairie d'Andrézieux-Bouthéon, aux jours et heures d'ouverture de

celle-ci au public.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie précitée, ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations de la Loire, service environnement et prévention des risques.

Ces documents resteront à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces informations seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.loire.gouv.fr sous la rubrique "Politiques publiques - environnement - installations classées pour la protection de l'environnement".

Toute personne physique ou morale concernée peut demander, à ses frais, communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant la demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement est la préfète de la Loire. À l'issue de l'enquête publique, la demande susvisée fera l'objet d'une décision préfectorale d'autorisation ou de refus.

(EP8080)

Mairie de Saint-Marcel-de-Félines

AVIS MODIFICATION SIMPLIFIEE du PLU de SAINT MARCEL DE FELINES

Le Maire de Saint Marcel de Félines a prescrit une modi tion simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la c mune de Saint Marcel de Félines ayant pour objet de de mettre la réalisation d'une aire de covoiturage à proximit péage autoroutier de l'A89.

Par arrêté en date du 02 août 2021, le Conseil Municipa Saint Marcel de Félines a défini les prescriptions du do de modification simplifiée n° 7 du PLU de Saint Marce Félines.

Il est donc procédé à une mise à disposition du public du sier de modification simplifiée n°7 du PLU de Saint Marc Félines pendant une durée de 30 jours, du lundi 8 nover 2021 (9h00) au mardi 7 décembre 2021 (12h00).

Pendant cette période, le dossier sera tenu à la dispos du public:

- à la mairie de Saint Marcel de Félines, en mairie, aux j et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 à 12h00)

Un registre permettra le recueil des observations,

- à la mairie de Saint Marcel de Félines, aux jours et he habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil observations, et sur le site Internet de la commune de S Marcel de Félines à l'adresse suivante: **https://www.sa marcel-de-felines.fr/**

Le dossier mis à disposition comprend les projets de m fication avec l'exposé de leurs motifs et, le cas échéant avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA) CDPENAF.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire de Saint Ma de Félines en présentera le bilan devant le Conseil Munic qui en délibérera et adoptera, le cas échéant, le projet é tuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des servations du public par délibération motivée.

(EP8

VILLE DE LA RICAMARIE

INSTAURATION D'UN DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL

Le conseil municipal du 28/09/2021 a approuvé à l'ur mité l'instauration d'un droit de préemption commercial de sauvegarder le commerce de proximité et de préserv diversité de l'activité commerciale et les intérêts de la c mune.

Il a été délimité un périmètre de sauvegarde du commerc de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soum au droit de préemption les cessions de fonds artisanaux fonds de commerce ou de baux commerciaux.

Le périmètre est décrit dans le plan joint à la délibération projet de plan et de délibération et un rapport analysa situation du commerce et de l'artisanat ont été soumis avis à la Chambre de Commerce et d'industrie et à la char des métiers en date du 1er juillet 2021.

(EP8

Retrouvez toutes nos annonces légales sur notre site

lessor.fr

COLLECTIVITÉS, SÉCURISEZ VOS CONTRATS !

Publiez vos avis d'attribution dès la notification du marché !

Intérêt de cette publication, et donc du délai de 2 mois :

purger les possibilités de recours contre vos contrats (recours Tropic).

Plus les mesures de publicité sont tardives, plus le délai de recours sera long.